

**DOSSIER DE CANDIDATURE
FORMATION CONTINUE**

Photo (à coller et non agrapper)

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Reçu le :

Admis Non admis

INFORMATIONS PERSONNELLES

Titre : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge : _____ ans.

Ville de Naissance : _____ Département : ____ Pays : _____

Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--	--	--

Email personnel : _____

Situation de famille : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

N° Sécurité Sociale :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de validité du : ____ / ____ / ____ au : ____ / ____ / ____

(Ces dates sont présentes sur les nouvelles attestations de la sécurité sociale).

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement : _____

Statut juridique : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--

Email : _____

Fonction/Poste : _____

Occupé depuis le : _____

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FORMATIONS / DIPLÔMES OBTENUS

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Il est impératif que **les modalités de règlement** de votre formation, financement personnel ou financement établissement soient fixées au moment du dépôt de ce dossier de candidature. En effet, l'Université ne pourra pas modifier cette procédure une fois la convention de formation signée. Dans le cadre d'un CPF de transition (anciennement CIF) ou autre prise en charge, le dossier à remplir par l'organisme devra être adressé, accompagné d'une enveloppe format A4 (22.9 x 32.4 cm) timbrée à votre adresse, au :

Service de la Formation Continue Site Sud - 163 rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier
Tel : 04 34 43 21 21

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR

Dans le cadre d'un financement établissement :

La convention de formation est obligatoirement signée avec votre employeur, mais la formation peut être réglée pour tout ou partie par un tiers (opco, anfh, groupe ...).

Pour les organismes tels que les OPCO, AGEFOS et ANFH, les réponses des demandes de financement doivent être communiquées avant l'entrée en formation.

Dans le cadre d'une subrogation de paiement, un avenant financier devra être annexé à cette réponse.

a) **Convention de Formation** : (entreprise/établissement)

Nom du candidat : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Numéro de TVA intracommunautaire : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

b) **Règlement de la Formation** :

NOM de l'Organisme, OPCO ou entreprise qui règlera directement la formation à l'Université :

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

Prise en charge : totale partielle * **Si partielle indiquez le montant* : _____

Facturation de la Formation : totalité en 2019 Totalité en 2020 Totalité en 2021

au prorata du temps sur chaque année civile

Joindre obligatoirement à cette fiche une attestation de prise en charge financière tamponnée et signée de l'employeur ou de l'organisme de prise en charge.

Dans le cadre d'un financement personnel :

Le règlement des frais de la formation pourra s'effectuer en 3 échéances.

COMMENT AVEZ VOUS APPRIS L'EXISTENCE DE CE DIPLÔME ?

- Presse nationale précisez :
- Presse régionale précisez :
- Salon / Congrès précisez :
- Site internet
- Relation professionnelle
- Relation personnelle
- Professeur
- Cellule d'information
- Ancien élève
- Emailing/ Plaquettes
- Autre précisez :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce dossier et vous adresse mon dossier de candidature, ainsi que les documents demandés en vue de mon admission.

Date : _____

Signature : _____

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER

CESEGH

À l'attention de Mme Nathalie GIMENEZ
Arche Jacques Cœur - 222 place Ernest Granier
CS 79025 - 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tel : 04 99 13 60 50 – Email : contact@cesegh.fr

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

À compter du 05/08/2019 jusqu'au 27/09/2019

(cachet de la Poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou reçu en dehors de cette période sera rejeté.

(Les informations figurant dans ce dossier resteront strictement confidentielles)

La liste définitive des candidats admis sera connue au plus tard le vendredi 04 octobre 2019.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ⇒ Dossier dûment complété et signé,
- ⇒ Lettre de motivation manuscrite (cf. document joint – 2 pages maximum),
- ⇒ Curriculum vitae,
- ⇒ Attestation de prise en charge financière signée par l'employeur ou l'organisme financeur (si subrogation de paiements) **en supplément des informations fournies dans le dossier sur le « financement de la formation »**,
ou,
pour les financements personnels, un engagement sur l'honneur du candidat à régler sa formation lui-même,
- ⇒ Photocopie de votre dernier diplôme obtenu,
- ⇒ Photocopie de votre pièce d'identité (pour les femmes mariées, la carte d'identité doit comporter le nom de jeune fille et le nom d'épouse, sinon fournir la photocopie de l'acte de mariage) en cours de validité,
- ⇒ 1 enveloppe format A4 affranchie au tarif lettre en vigueur pour 21 à 100g, **libellée à l'adresse du candidat**,
- ⇒ 1 photographie d'identité collée et non agraphée à l'emplacement réservé,
- ⇒ Un chèque de 40 € à l'ordre du CESEGH pour les frais de dossier (ce chèque sera restitué aux candidats non admis).

TARIF

- *Frais de formation : 16 000 €*

Dans le cas de votre admission à l'Université, nous aurions besoin de connaître votre numéro INE ou BEA (*numéro unique délivré individuellement*) que vous trouverez sur l'un des documents suivants :

- sur la copie de votre **relevé de notes** du Baccalauréat (pour les personnes l'ayant obtenu après 1995), de la licence, du master, d'un diplôme d'Université...
- ou sur la copie de votre **pass'étude** ou **carte d'étudiant** si vous avez déjà été inscrit dans une Université.

* Ne sont pas titulaires de ce numéro :

- les diplômés avant 1995,
- les infirmier(e)s diplômés d'État.

LETTRE DE MOTIVATION

Exposez les raisons qui vous conduisent à déposer votre candidature au diplôme Executive MBA Innovations et management stratégique des organisations de santé

PLANNING PRÉVISIONNEL

1. Octobre 2019

Vendredi 25/10/2019

Samedi 26/10/2019

2. Novembre 2019

Vendredi 22/11/2019

Samedi 23/11/2019

3. Décembre 2019

Vendredi 13/12/2019

Samedi 14/12/2019

4. Janvier 2020

Vendredi 17/01/2020

Samedi 18/01/2020

5. Février 2020

Vendredi 14/02/2020

Samedi 15/02/2020

6. Mars 2020

Vendredi 20/03/2020

Samedi 21/03/2020

7. Avril 2020

Vendredi 24/04/2020

Samedi 25/04/2020

8. Mai 2020

Vendredi 15/05/2020

Samedi 16/05/2020

9. Juin 2020 (1/2)

Vendredi 05/06/2020

Samedi 06/06/2020

10. Juin 2020 (2/2)

Jeudi 25/06/2020

Vendredi 26/06/2020

Samedi 27/06/2020

11. Septembre 2020

Dates à définir

12. Octobre 2020

Dates à définir

13. Novembre 2020

Dates à définir

14. Décembre 2020

Dates à définir

15. Janvier 2021

Dates à définir

16. Février 2021

Dates à définir

17. Mars 2021

Dates à définir

18. Avril 2021

Dates à définir

19. Mai 2021

Dates à définir

20. Juin 2021

Dates à définir

21. Examens Juin 2021

Dates à définir

CESEGH

Centre d'Etudes Supérieures en
Economie et Gestion Hospitalière

FORMATION UNIVERSITAIRE
DIPLOMANTE

EXECUTIVE MBA INNOVATIONS ET MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS DE SANTÉ



L'EXECUTIVE MBA est un Diplôme d'Université délivré par l'Université de Montpellier en partenariat avec le CESEGH. Il sanctionne une formation assurée conjointement par des intervenants universitaires et des professionnels.

En prise directe avec les problématiques du secteur de la santé, cette formation est soutenue par les instances professionnelles représentatives du secteur.

Responsables du diplôme : directeurs associés

Irène GEORGESCU, Professeur des Universités, MOMA, Université de Montpellier
Philippe BURNEL, Professeur associé, MOMA, Université de Montpellier

Le diplôme

L'évolution rapide du secteur de la santé et le renouvellement constant des problématiques (nouvelles organisations, gestion des parcours de soins – managed care –, évaluation médico-économique, place du numérique et de la robotique...) créent une obligation d'adaptation permanente des dirigeants.

Les contraintes qui pèsent sur les ressources dans un contexte de besoins en forte évolution (explosion des maladies chroniques due pour l'essentiel au vieillissement) renforcent les exigences qui pèsent sur les gestionnaires en termes de recherche de performance et de capacité d'innovation.

Les évolutions de la médecine doivent également conduire à rénover profondément les modes de fonctionnement des organisations de soins : médecine personnalisée, prise en charge des patients chroniques, intégration des nouvelles technologies...

Les objectifs

Dans cet environnement en forte évolution, l'objectif de L'EXECUTIVE MBA est de donner les moyens à des cadres dirigeants :

- d'élaborer une stratégie pour l'organisation de santé (établissements de santé, groupe d'établissements...) dont ils ont la charge.

- de mettre en œuvre cette stratégie en étant porteur d'une capacité renforcée d'initier les innovations et d'en organiser le déploiement notamment dans leur dimension de conduite du changement.

Le public concerné

Ce diplôme est ouvert au public de la **formation continue**.

L'EXECUTIVE MBA s'adresse à des professionnels titulaires d'un diplôme de niveau 1 (master, DESS ou DEA) et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'une dizaine d'années :

- cadres dirigeants du secteur sanitaire exerçant des fonctions de management ;
- médecins appelés à diriger ou dirigeant des établissements de santé, des pôles ou des services ;
- gestionnaires travaillant dans des organisations en charge de mission de régulation (ARS) ou de financement ;
- cadres expérimentés du secteur de la santé ou autres secteurs envisageant une évolution de leur exercice professionnel.

La formation

- Une formation diplômante fondée sur des choix explicites privilégiant l'innovation, la stratégie et la conduite du changement.

- Une formation dans le cadre d'un petit effectif permettant travaux en commun et accompagnement personnalisé.

- Une équipe pédagogique diversifiée composée d'universitaires, de chercheurs, d'experts et de praticiens de haut niveau français et étrangers.

- Une ouverture vers des disciplines ou des expertises extérieures au champ du management à travers notamment des conférences thématiques.

- Une vision transversale et pluri disciplinaire des problématiques actuelles en gestion des organisations de santé.

- Des cours en français mais aussi des interventions en ANGLAIS.

- Elle se déroule sur 2 ans pour un volume d'enseignement présentiel de 300 heures. L'enseignement est dispensé à raison de 2 jours consécutifs (vendredi et samedi) par mois.

- La durée de la formation est de 24 mois.

L'organisation des études permet ainsi le maintien de l'activité professionnelle.

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit et oral en fin de cursus.

En partenariat avec



SERVICE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



EXECUTIVE MBA INNOVATIONS ET MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS DE SANTÉ

Conditions d'admission

Compte tenu des objectifs de la formation, l'effectif de l'EMBA est limité à 20 auditeurs.

Les sélections sont faites sur dossier de candidature au vu des diplômes et du parcours professionnel + entretien et test écrit éventuels.

Modalités d'inscription :

Dossier de candidature à télécharger sur le site
<http://www.ceseqh.fr>

Tarifs

Frais de dossier : 40 €

Droits spécifiques
en formation continue : 16 000 €
(pour les 24 mois de formation)

Possibilité de facturation au prorata
annuel

Les enseignements

Module 1 - Innovations

Coordonnateur : Philippe BURNEL

1. Les grandes innovations du monde hospitalier :
axe médical, axe technologique et axe managérial
2. Les acteurs innovants
3. Les « business case »
4. Les méthodes de création d'innovation
5. Les technologies émergentes
6. Les objets connectés en santé et les Big data
7. Le suivi et la mise en place des innovations
8. Développement d'un cas pratique ou Hackathon

72 h

Module 2 – Stratégie

Coordonnateur : Pr Gérald NARO

1. Diagnostic et analyse stratégique : les modèles d'analyse stratégique
 - Les modèles d'analyse stratégique
 - Concurrence, coopération et coopération
2. Concevoir la stratégie
 - Stratégies, concepts et analyses pour les organisations de santé
 - Concevoir un «business model» innovant: ruptures et innovations stratégiques
 - La stratégie vue sous l'angle de Présidents de groupe de santé
 - La stratégie au sein d'un groupe régional d'établissements de santé
 - La stratégie vue sous l'angle du Directeur Général d'un CHU
 - La stratégie vue sous l'angle des ARS
 - La stratégie vue sous l'angle de l'HAS
3. Décliner et mettre en œuvre la stratégie
 - Stratégies financières
 - Stratégies marketing
 - Structures organisationnelles et stratégie
 - Management des risques
 - Cartographie des risques
4. Ingénieries juridiques et financières
 - Évaluation financière d'un établissement de santé
 - Ingénierie financière
 - Calcul du ROI de l'innovation
5. Piloter et aligner la stratégie
 - Modèles de pilotage et de contrôle stratégiques
 - Cartes stratégiques, business models et balanced scorecards
6. Études de cas
7. Grands témoins

72 h

Module 3 – Conduite du changement

Coordonnatrice : Pr Irène GEORGESCU

1. Financiarisation du champ de la santé : impact sur la gestion des RH
 - Impact culturel, impacts sur les statuts
 - Référentiel de valeurs de management...
2. La conduite du changement : outils et méthodes
 - Conduite du changement technologique
 - Conduite du changement managérial
 - «Innovations and identities»
3. Développer son leadership pour conduire le changement
 - Éprouver le feedback
 - Améliorer sa communication interpersonnelle
 - Coaching individualisé

72 h

4. Conserver et développer les compétences humaines
 - Développer les compétences et la loyauté du personnel
 - Dépasser les RPS pour développer le bien-être au travail
 - Évolution de la carrière des porteurs de projets innovants
 - «Workplace spirituality»
 - «Entreprise risk management in the healthcare sector : the role of psychop in enhancing pat»
5. Prévention et gestion des conflits
 - Prévention des conflits
 - Négociations sociales

Module 4 – Médecine ou évolution des pratiques médicales

Coordonnateur : Pr Jacques BRINGER

1. Les fondamentaux : enjeux techniques, humains et organisationnels
 - Biologie (Médecine prédictive / Médecine ciblée)
 - Imagerie interventionnelle (Cerveau / Digestif)
2. Comprendre les grandes avancées du passé et leur impact sur l'espérance et la qualité de vie
 - Les grandes étapes de la médecine du XX^{ème} siècle
 - Les établissements à l'heure de l'ambulatoire dans les maladies chroniques
 - Les enjeux de demain : maladies mentales et dégénératives
 - Le questionnement éthique dans les établissements de santé
3. Les orientations à prendre en compte : une médecine moins invasive, plus ambulatoire, enjeux organisationnels
 - Ambulatoire en cardiologie interventionnelle : les enjeux en France
 - Ambulatoire en cardio-pneumo
 - Personnalisée, pluri-professionnelle, moins cloisonnée, mieux coordonnée
 - Personnalisation des soins et cancer
 - Rôle du numérique et liens ville-hôpital
 - Enjeux de l'informatisation du dossier patient d'un établissement de santé
4. Des savoir-faire requis : réglementation et levée des freins à la créativité et l'efficacité
 - La gestion de la recherche
 - Liens avec l'évolution des mécanismes de tarification - Incitation au parcours
 - Problématique du décalage entre l'accélération de l'innovation médicale et la production de cadres réglementaires adaptés

33 h

Module 5 – Economie de la santé

Coordonnateur : Philippe BURNEL

1. Questions de régulation
 - Le financement public est-il soutenable?
 - Rémunérations et incitations : peut-on créer un marché?
 - Les méthodes d'évaluation médico-économique et leurs enjeux
2. Éclairages thématiques
 - L'approche de la régulation hospitalière par la DGOS
 - Inégalité de santé
 - Tarifications des établissements de santé, règles européennes
 - Émergence des plateformes dans le secteur de la santé et nouveaux modèles de financement de la coordination des soins
 - Orientations clés de notre système de santé

36 h

Module 6 – Communication

La santé face aux enjeux de la communication et de l'information

15 h

Le corps professoral

Nathalie ANGELÉ-HALGAND

MCF HDR Sciences de gestion
Université de Nouvelle-Calédonie

Jean-Marc AUBERT

Directeur conseil et services
IMS Health, Paris

Pr David AZRIA

Médecin radiothérapeute
Institut du cancer de Montpellier

Pr Christophe BARET

Professeur Sciences de gestion
Université Aix-Marseille

Leïla BENAÏSSA

Avocate - FIDAL, Valbonne

Anne BOURDET-NEUILLY

Directrice du développement
VIVALTO SANTÉ - Paris

Pr Arnaud BOURDIN

PU-PH CHU de Montpellier
Université de Montpellier

Pr Jacques BRINGER

PU-PH CHU de Montpellier
Ancien Doyen de la faculté de
Médecine - Université de Montpellier

Martine BUFFALON

Responsable de la performance et de
la stratégie institutionnelle
Groupe Clinipole – Castelnau-le-Lez

Philippe BURNEL

Professeur associé, MOMA
Université de Montpellier
Inspecteur IGAS - Ministère des
solidarités et de la santé - Paris

Daniel CAILLE

PDG VIVALTO SANTÉ - Paris

Pr Guillaume CARTRON

PU-PH Pôle Cliniques médicales
CHU Montpellier
Université de Montpellier

Marie-Pascale CHAGUE

Directrice de l'Innovation
Groupe Vivalto - Paris

Jean-Noël CHAUVEY

MCF Sciences de gestion
MOMA, Université de Montpellier

Pr Pierre CHOLLET

Professeur Sciences de gestion
MOMA, Université de Montpellier

Pr Nathalie COMMEIRAS

Professeur Sciences de gestion
Université Pierre Mendès France –
Grenoble

Pr Vincent COSTALAT

PU-PH Pôle Neurosciences tête et cou
CHU Montpellier
Université de Montpellier

Maxence CORMIER

Avocat au barreau de Paris

Pascale COURANT

Consultante ALIODORO - Montpellier

Thierry COURBIS

Directeur Général Leader Health
Genève, Suisse

Renaud DEGAS

Journaliste Press info+ - Paris

Céline DELYSSE

Conseiller Communication Risque
& Société - Paris

Philippe DOMY

Ancien Directeur général CHU
Montpellier
Ancien Président de la Conférence des
directeurs généraux de CHU

Eleftheria EGEL

Leadership Scholar and Management
Consultant - Allemagne

Félix FAUCON

Inspecteur IGAS – Ministère des
solidarités et de la santé – Paris

Dr Paul GARASSUS

Vice-Président de la Société Française
d'Économie de la Santé
Président Union Européenne de
l'Hospitalisation Privée - Paris

Pr Irène GEORGESCU

Professeur Sciences de gestion
MOMA, Université de Montpellier

Lamine GHARBI

PDG Cap Santé
Président de la FHP, Paris

Catherine GRENIER

Directeur de l'amélioration de la
qualité de vie et de la sécurité des
soins - HAS – Paris

Pr François GRIMA

Professeur Sciences de gestion
Université Paris XII

Didier GUIDONI

Task force Réforme financement
système de santé
Ministère des solidarités et de la
santé – Paris - DG adjoint CHU Dijon

Pr Boris GUIU

PU-PH Pôle Imagerie médicale
CHU Montpellier
Université de Montpellier

Romain JACQUET

Directeur Général des services
Université de Montpellier

Pr Claude JEANDEL

PU-PH CHU Montpellier,
Université de Montpellier

Christophe JODRY

Directeur de l'offre e-santé
CLARANET France - Paris

Pr Olivier JONQUET

PU-PH Pôle Réanimation médicale
assistance respiratoire
CHU Montpellier
Université de Montpellier

Frédéric KLETZ

Enseignant-Chercheur
Ecole des Mines - Paris

Véronique LACAM-DENOEL

Présidente & Consultante
PROXICARE - Paris

Thomas LE LUDEC

Directeur Général CHU Montpellier

Pr Laurence LEHMAN-ORTEGA

Professeur HEC - Paris

Grégoire LENSSENS

Manager Division
MEDTRONIC - Boulogne Billancourt

Sébastien LETÉLIÉ

Dirigeant Health Factory
Fondateur Organisateur de Hacking
Health Camp - Strasbourg

François LYS

Responsable du secteur Santé et
Médico-social, Société Générale
GENEFIM - Paris

Pascal MAUREL

Journaliste médical - ORTUS - Paris

Jean-Louis MAURIZI

PDG Centre Paul Cézanne
Président FHP Sud Est
Président de la commission sociale de
la FHP - Marseille

Pr Jean-Claude MOISDON

Professeur émérite Ecole
polytechnique - Paris

Dr David MORQUIN

Médecin CHU - Montpellier

Pr Gérald NARO

Professeur Sciences de gestion
MOMA, Université de Montpellier

Pr Gilles N'GOALA

Professeur Sciences de gestion
MOMA, Université de Montpellier

Nicolas NOIRIEL

Délégué National FNEHAD - Paris

Jérôme NOUZAREDE

Président du Conseil d'Administration
Groupe ELSAN - Paris

Louis OMNES

Consultant senior Leader Health
Genève, Suisse

Pr Guy PARÉ

Professeur HEC - Montréal, Canada

Christophe PIOT

Médecin Cardiologue - CHU Montpellier

Dr Max PONSEILLÉ

PDG Oc Santé
Président du CESEGH - Montpellier

Pr Pascal PUJOL

PU-PH CHU de Montpellier
Université de Montpellier

Olivier RAIMBAULT

Directeur Général Mutuelle Bleue - Paris

Pr Éric RENARD

PU-PH CHU de Montpellier
Université de Montpellier

Catherine RUMEAU-PICHON

Adjointe Direction de l'évaluation
médicale, économique et de santé
publique
Chef de service - HAS – Paris

Pr Jérôme SOLASSOL

PU-PH CHU de Montpellier
Université de Montpellier

Dr Luc TEOT

Médecin CHU - Montpellier

Emmanuel TERRIER

MCF Droit
MOMA, Université de Montpellier

Pr Jacques TOUCHON

Président JT Conseil
Ancien PUPH CHU Montpellier

Elisabetta TRINCHERO

Associate Professor of Practice in
government, Health and not for profit
SDA Bocconi School of management – Italie

Jean-Marie VIAL

Commissaire aux comptes,
Expert-comptable associé
Acces Conseil - Montpellier

Pr Saïd YAMI

Professeur Sciences de gestion
Université de Lille

Pr Marc YCHOU

Directeur Général de l'Institut du
Cancer de Montpellier
Université de Montpellier